

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 3

### CAC DU 20 OCTOBRE 2022

- Nombre de membres en exercice : 39
- Nombre de membres présents : 21
- Nombre de membres représentés : 5
- Quorum : 20

### Relevé des délibérations du CAC du 16.06.2022


Les membres du CAC approuvent le relevé des délibérations du CAC du 16 juin 2022 (cf. annexe n°1).

#### ↳ **VOTE :**

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 1
- **Suffrages exprimés** : 25
- **Pour** : 25
- **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 20 octobre 2022

**Professeur Pascal VAIRAC**  
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM





**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL ACADEMIQUE DE SUPMICROTECH-ENSMM**

***Séance du jeudi 16 juin 2022 – 14 h 30***

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émergence ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur qui énonce l'ordre du jour.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DU CAC DU 3 MARS 2022**

Le Directeur rappelle les points abordés lors de la séance.

Le Directeur soumet l'approbation du relevé des délibérations du CAC du 3 mars 2022 au vote.

Les membres du CAC approuvent le relevé des délibérations du CAC du 3 mars 2022 (0 vote contre, 3 abstentions).

➤ **POINT D'INFORMATION SUR LA CAMPAGNE EMPLOIS EN COURS**

Le Directeur indique que la campagne emplois s'est déroulée. Tous les postes d'enseignant-chercheur ont été mis au concours et la procédure s'est déroulée normalement. Le CAC restreint du jeudi 2 juin s'est réuni pour voter les classements finaux. Sur les trois postes de Maître de conférences (un poste en section 26 et deux postes en section 60), le CAC restreint a approuvé presque à l'unanimité les propositions de classement. Une seule candidate a été classée sur le poste de MCF 26<sup>ème</sup> section. Le Directeur souhaite qu'un retour d'expérience soit fait sur ce recrutement et appelle à la vigilance sur l'intégration de la personne retenue. Sur les deux postes de section 60, trois candidats ont été classés sur l'un et un candidat sur l'autre. Une information est donnée concernant le candidat unique retenu, à savoir qu'il a accepté le poste.

Le poste de Professeur des universités (section 63) a obtenu un vote à l'unanimité sur le classement proposé (cinq candidats classés).

Lors du dernier CAC, le Directeur avait communiqué une information sur le repyramidage d'un poste de MCF en poste de Professeur. Le CA avait voté en suivant les sections prioritaires affichées par le Ministère (section 27 – priorité nationale - et section 61 – priorité de l'Établissement -). Une double section avait été décidée. *In fine*, il n'a pas été possible d'afficher une double section pour le recrutement d'un poste en repyramidage. Seule la section 61 a donc été affichée. Un seul candidat s'est positionné sur le poste. Le Directeur rappelle la procédure, à savoir que deux rapporteurs internes et deux rapporteurs CNU ont étudié les dossiers. Les retours sur le candidat ont été positifs et le repyramidage est prévu à l'automne.

Une question sur le poste de PRAG est posée. Le concours s'est déroulé avec un certain nombre de candidats. Le jury a classé deux candidats et une seule personne s'est présentée aux auditions. Le rectorat a cependant refusé l'affectation de la candidate en raison d'un déficit au niveau académique sur des fonctions équivalentes. Le poste sera publié à nouveau en faisant attention à la période de recrutement (publication au fil de l'eau à prévoir).

### ➤ **ACTUALITES DE L'ÉCOLE**

Le Directeur indique que l'École est en période d'audit HCÉRES et CTI. Un délai a été obtenu pour rendre le rapport HCÉRES le 15 octobre avec la condition de procéder à la visite d'évaluation HCÉRES couplée à celle de la CTI. Cette visite aura lieu du 28 février au 2 mars.

Le Directeur indique que cette année est marquée par le passage aux RCE et également par des négociations des masses salariales. Sur ce point, une prénotification à mi-parcours du MESRI a été reçue ce jour même. De manière globale, le Ministère ne répond pas entièrement aux demandes de l'Établissement mais un taux de 90 % est noté, ce qui est acceptable. Une analyse plus fine du document sera effectuée et un retour sera fait sur ce point.

### ➤ **POINT INFO COMUE-UBFC**

La situation est actuellement complexe au point où tous les Présidents et les Directeurs de la ComUE ont été convoqués au Ministère. La ComUE-UBFC est arrêtée car suspendue à une décision en attente, à savoir l'accord d'un double siège pour pérenniser cette entité. Le premier retour du Ministère a été négatif d'un point de vue juridique. Une position « politique » est attendue. Le Directeur rappelle qu'il existe un point de pression fort, à savoir que la ComUE porte actuellement tous les projets PIA qui risquent d'être perdus. Le Directeur informera les membres du CAC de l'évolution du dossier. Une réponse du Ministère est espérée début juillet.

Concernant l'École, en cas d'arrêt de la ComUE, une véritable réflexion de positionnement sera à mener au niveau de la structuration du site.

### ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Directeur mentionne qu'il n'y a pas eu de questions reçues en amont de la séance.


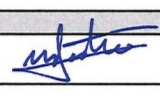
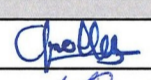


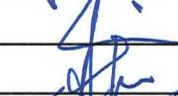

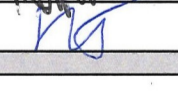
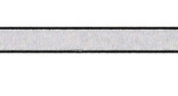
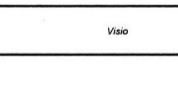
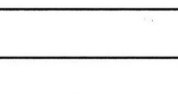
Une question est posée sur l'évolution du niveau d'anglais exigé par la CTI. Actuellement, il ne s'agit que de discussions et rien d'officiel n'est acté pour le moment.

Le Directeur remercie les participants et clôture la séance.

La séance est levée à 15 h 15.

**LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL ACADEMIQUE  
DE SUPMICROTECH-ENSMM**

📅 le Jeudi 16 juin 2022 - 14h30

	Pouvoir donné à	Signatures
VAIRAC Pascal	P	
VARNIER Christophe	P	
OUISSSE Morvan	P	
AL MASRY Zeina	Excusée	
DIELEMANS Christophe		
FOLTETE Emmanuel	P	
GILBIN Alexandre	P	
HUMBERT-WILHELM Amélie	P	
MALLET Sylvaine	P	
MOUGEOT Emilie	<del>P</del>	
NICOD Jean-Marc	P	
TEYSSIEUX Damien		
BELABBES Hamza		
BREEMERSCH Auxane		
DOUKALI Linda	Excusée E. Boniteau	
INANE Achraf		
LESCIEUX Hugo		
LETAILLEUR Sarah	P	
PEYTAVIN Chloé		
PIERRON Esther	Excusée	
CAGNE Laurent		
MANGENOT Laurence	Excusée	
KRAJEWSKI Sophie	P	
LE NOAN Christine		
VARESCON Firmin		
CHOLLEY Nathalie	P	
DEVEL Michel	P	
FONTAINE Michaël	P	
GALLIOU Serge	P	
GRAILHE Pierre	P	
LENOIR Henrik	P	
MARGUERON Samuel	P	
RATIER Nicolas	P	
ROSSETTI Emmanuel	P	
TITTARELI Roberta	P	
ACHABAR Hala		
BLONDEAU-PATISSIER Virginie	Excusée	
BOUVIER Salima	P	Visio
BREZILLON Patrick	Excusé	
BUENO Marie-Ange		
SANCHETTE Frédéric		
TESSIER Gilles	P	Visio
BRUNET Michel	P	Visio
CABODEVILLA Gonzalo		
FROMENTIN Guillaume		
MAUPIN David	P	
ROBERT Eric	Excusé	